

SERVICE

Entretien de voirie et des espaces publics - Viabilité hivernale Hivers 2020-2024

 **DATE LIMITE DE RÉPONSE:**
16 septembre 2020 à 16h00

PUBLIÉ LE
11 AOÛT 2020

Procédure:
Procédure formalisée

AVIS DE PUBLICITE

LE HAVRE SEINE METROPOLE
LE HAVRE SEINE METROPOLE
HOTEL DE LA COMMUNAUTE
19 RUE GEORGES BRAQUE
76085 LE HAVRE

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée :12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur :Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :Services généraux des administra

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Entretien de voirie et des espaces publics - Viabilité hivernale Hivers 2020-21

Référence 20FS-MUTCV-0655-A

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRD22

Lieu principal de prestation Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

76085 LE HAVRE CEDEX

Durée 12 mois

DESCRIPTION La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande minimum et avec un montant maximum annuel de 32 500,00 € HT, passé pour une compter du 15 novembre 2020 ou à compter de sa date de notification si celle-ci lu d'un an et reconductible de manière tacite 3 fois un an, soit d'une durée maximum c

Les prix applicables sont ceux indiqués dans le bordereau des prix unitaires multip exécutées. Des prix nouveaux pourront être ajoutés au bordereau des prix par aver

Code CPV principal 90630000 - Services de déverglage

Code CPV complémentaire 90620000 - Services de déneigement

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés pu

Forme Division en lots :Non

Les variantes sont refusées

Options Non

Reconductions Oui

3

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'industrie, au commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

-
- DC 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/foi-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
- DC 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/foi-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations

- Une liste des prestations de services de même nature exécutées au cours des cinq dernières années d'attestations de bonne exécution. Les éléments de preuve relatifs à des prestations de plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et la nature des prestations afférentes et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de la commande de bonne fin.

En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance, justifier ses prestations.

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont détaillés dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents •Règlement de consultation
•Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le 16/09/20 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 17/09/20 à 14h00

Dépôt •Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

- Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur le site <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation sur ce site. La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son offre.

- Délais d'intervention :

* Généralités :

Le titulaire doit pouvoir intervenir 24/24 h et 7/7 jours, selon les conditions météorologiques.

* Interventions en autonomie

L'intervention doit être effectuée avant 6h00 du matin pour les voiries et 8h00 pour les espaces publics communautaires ou durant la journée en fonction de l'évolution des intempéries, jusqu'à la reprise normale de la circulation dans un délai de 2 heures.

* Interventions urgentes à la demande du pouvoir adjudicateur

La Communauté urbaine LHSM pourra également demander au titulaire d'intervenir en cas d'urgence. Le titulaire devra intervenir au plus tard une heure après réception de la demande du pouvoir adjudicateur.

- Visite des lieux : Les lieux de réalisation des prestations sont listés au CCTP et sont accessibles sans besoin d'autorisation particulière. Le candidat est invité à se rendre sur place afin de constater les spécificités des accès.

- Information importante : Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, les candidats doivent être conscients du pouvoir adjudicateur les difficultés prévisibles le temps de l'épidémie.

- Le jugement sera effectué à partir des critères notés et pondérés suivants :

* Valeur technique jugée sur le mémoire remis

Une note qualitative sur 50 points sera attribuée à travers l'analyse de ce mémoire, croissante de mérite :

- Pertinence de la méthodologie notée sur 20,

- Pertinence des mesures de protection de la santé et de l'environnement mise en œuvre (matériels et matériaux utilisés), notée sur 5,

- Pertinence des moyens matériels affectés notée sur 15,

- Pertinence des moyens humains affectés notée sur 10.

Cette note sera ensuite pondérée avec un coefficient de 1

* Prix des prestations apprécié sur le montant total figurant dans le détail quantitatif

La note de 50 sera attribuée pour le prix le moins cher et ensuite un classement relatif (50 - (prix proposé par l'entreprise) / prix le moins cher) x 50

Cette note sera ensuite pondérée avec un coefficient de 1.

- Annexe : clause de dématérialisation

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds commu

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 58 35 00 - Fax : 02 35 58 35 03

greffe.ta-rouen@juradm.fr

Envoi le 11/08/20 à la publication